

Titre de la séance : Dix choses que vous auriez bien voulu savoir avant de démarrer une enquête: les signaux d'alarme pour repérer d'éventuelles infractions

Animateurs/Panélistes :

Jennie Unger Skelton, associée, Nielsen Merksamer Parrinello Gross & Leoni, LLP

Miriam Ramos, avocate générale adjointe, Commission à l'éthique et à la confiance du public du comté de Miami-Dade

Steven Benito Russo, enquêteur en chef, vérificateur de l'État de Californie

Jeff Jordan, Avocat superviseur, Examen des plaintes, Commission électorale fédérale, Washington D.C.

Date et heure : Lundi le 9 décembre 2013, 10 h 25

Rapporteur : Line Girard

Résumé de la séance

Plusieurs indices peuvent nous aider à identifier des situations problématiques susceptibles d'engendrer des infractions aux lois entourant le financement des campagnes, le lobbyisme et l'éthique. Les dix signaux d'alarme les plus importants permettant de repérer d'éventuelles infractions sont décrits ci-dessous :

1. Incompétence crasse, particulièrement en ce qui concerne la tenue des livres : les personnes qui prétendent ne pas avoir été en mesure de surveiller les transactions et les finances dont ils assument la responsabilité et qui ne produisent pas de rapports clairs expliquant leur travail couvrent parfois leurs méfaits;
2. Vivre au-dessus de ses moyens : les personnes semblent vivre au-dessus de leurs moyens puisqu'ils occupent un emploi peu rémunéré ou ne travaillent pas et que leur déclaration financière ne contient aucune véritable source de revenus.
3. Ça n'a tout simplement aucun sens : les personnes qui se livrent à des activités frauduleuses fonctionnent d'une manière qui semble anormale ou le récit qu'ils élaborent pour couvrir leurs méfaits est truffé d'erreurs factuelles ou logiques.
4. Le syndrome de Robert ou le cas de l'intimidation : le fonctionnaire ou l'employé intimide le personnel et adopte une attitude d'invincibilité et de supériorité.
5. Il y en a pour toute la famille : les membres de la famille travaillent pour les vendeurs, les entrepreneurs ou les promoteurs ou encore, sont au service de l'État, du comté ou de la ville.

6. Chaque jour est un vendredi 13 : les personnes qui imputent fréquemment le non-respect des promesses et la disparition de l'argent ou des biens à des circonstances extraordinaires couvrent parfois leurs propres méfaits.

7. Marié à la mafia : le fonctionnaire ou l'employé entretient d'étroites relations avec les entrepreneurs ou les promoteurs.

8. Chercher les ennuis : toute entreprise qui n'a pas mis en place des mesures de surveillance adéquates afin de s'assurer du respect de l'honnêteté sera victime de fraude tôt ou tard.

9. Trop beau pour être vrai : les personnes qui font campagne de manière indépendante et qui produisent des documents qui ressemblent de manière frappante à ceux des candidats, celles qui impressionnent en prétendant qu'elles peuvent accomplir leurs tâches à une vitesse surhumaine, celles qui obtiennent un rendement des investissements bien au-delà de la norme ou celles qui connaissent un franc succès dans des dossiers où plusieurs ont échoué, dans certains cas, mentent tout simplement.

10. Possessivité et contrôle excessif du travail : le fonctionnaire ou l'employé semble possessif et exerce un contrôle sur son travail et ce qui l'entoure de manière exagérée.

Ainsi, dans plusieurs cas, le manque de contrôles adéquats, notamment en ce qui concerne les processus d'opération et d'approbation, facilite la commission d'infractions aux lois. De même, la relation de proximité existant entre certains représentants d'entreprises et titulaires de charges publiques, ou des membres de leurs familles, sont des éléments à prendre en considération lors de la conduite d'une éventuelle investigation.